

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

DU  
COMPAGNIE DE  
de

UNITÉ  
BRIGADE DE

P.V. N° 1.226 / 19. 78

OBJET DE LA PROCÉDURE

BUREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

78306049

15.6.78

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

**CODÉ**

**OBJET : Manifestation d'un D.V.M.I.**

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES	CODÉ
1	- Procès-verbal de renseignements administratifs	

*codé*  
FRG 1412-79

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)  
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

- 1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
- 1 M. le Préfet de
- 1 M. le Général, Commandant la 4<sup>e</sup> Région Aérienne
- 2 M. le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau emploi-renseignement

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)  
No 872/78 19 JUIN 1978

VU ET TRANSMIS PAR le COLONEL  
Cdt le C.C.R.G. Langue  
M. le Ministre de la  
DEFENSE Direction de la  
Gendarmerie, Bureau  
emploi-renseignement

Le Colonel  
Chef d'Etat-Major  


VE TRANSMISE AU Cdt Compagnie LE

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

COMPAGNIE DE  
 de

UNITÉ  
 Brigade de

PROCÈS VERBAL N° 1.226 / 1978

ANALYSE - RÉFÉRENCE

PROCÈS-VERBAL

PIÈCE N° 1

DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

FAIRE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

OBJET : Manifestation d'un O.V.N.I.

NOUS SOUSSIGNÉS :

, Adjudant-chef ,

VULES ARTICLES 16 à 19 et 75 du Code de procédure pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 17 Juin 1978 A 18 HEURE(S), de service à notre brigade se présente Monsieur , demeurant à , qui nous déclare avoir été témoin, le 15 Juin 1978, vers 21 heures, de la manifestation d'un O.V.N.I., dans le ciel de , se dirigeant en direction d' . Pour ce témoin, il est formel, il ne s'agit pas d'un avion ou d'un hélicoptère, mais d'un engin se déplaçant rapidement et sans bruit.

Il tient à nous faire une déclaration à ce sujet.

A dix-huit heures trente, nous entendons au bureau de notre brigade;

, 70 ans, fabricant de liqueurs et sirops, né le et y demeurant, fils de .

qui nous déclare :

" Le jeudi 15 Juin 1978, vers 21 heures, sans pouvoir préciser exactement, je me trouvais en compagnie de mon épouse, sur le terrain vague bordant le périphérique, à côté du magasin CASINO.

" Je me dirigeais vers la rue, pour regagner mon domicile.

Je tournais le dos au . Nous venions de promener le chien comme nous le faisons tous les soirs, très souvent à cet endroit.

Tout à coup, mon attention a été attirée par une violente clarté venant du ciel, qui se répandait dans tout le champ, autour de nous. Et pourtant il faisait encore jour, le soleil n'était pas couché. J'ai levé la tête et j'ai alors vu une boule de feu, comme si cette boule était enflammée. C'était rougeâtre. C'est cette clarté qui m'a fait lever la tête, ainsi que celle de mon épouse. Par contre il n'y avait aucun bruit.

J'entendais parfaitement les camions et les véhicules qui circulaient sur le périphérique derrière moi, mais pas du tout cet engin.

DES DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/> M. le Préfet du <input type="checkbox"/> M. le Procureur de la République <input type="checkbox"/> M. le Général, Cdt la 4 <sup>e</sup> Région <input checked="" type="checkbox"/> M. le Ministre de la Défense ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.	LE 11 Juillet 1978  SIGNATURE (S)	LE COMMANDANT D'UNITÉ  SIGNATURE ET CACHET

• Le ciel au dessus de nous était clair, il avait plu peu  
• avant. Au dessus de la ville de \_\_\_\_\_ il y avait encore  
• un gros paquet de nuages.  
• Cet engin se dirigeait du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ en direction d' \_\_\_\_\_  
• Je tiens à préciser que je sais très bien m'orienter, ayant  
• étudié la navigation.

S.I : A mon avis, cet engin volait à au moins 6.000 mètres du  
• sol. Je ne l'ai vu ni décoller, ni atterrir.

• L'aspect de cet engin était celui d'une grosse boule de feu,  
• de deux mètres de diamètre environ. La traînée qu'il lais-  
• sait derrière lui avait une trentaine de mètres environ.  
• La couleur dominante était le rouge, comme une grosse boule  
• de feu.

S.I : Je n'ai pas remarqué une réaction quelconque de la part  
• des animaux qui résident dans les environs immédiats ou de  
• mon chien.

• Cette chose allait très vite. Le temps de compter jusqu'à  
• six, elle disparaissait dans les nuages au dessus de  
• en direction d' \_\_\_\_\_. Plus tard, elle aurait été visible plus  
• longtemps en raison de son immense clarté, car il ne faut pas  
• oublier qu'il faisait encore jour.

• Ayant récemment vu passer des avions "JAGUARS" dans le ciel  
• de \_\_\_\_\_, je puis évaluer la vitesse de cet engin à \_\_\_\_\_, au  
• moins quatre ou cinq fois supérieure à la vitesse de ces  
• avions., qui pourtant allaient très vite.

• Mon épouse a vu la même chose que moi. Elle pourra vous  
• confirmer mes dires.

Le 17 Juin 1978, à 19 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y per-  
siste et n'ai rien à y ajouter, à y changer ou à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations)

Le dix neuf juin 1978, nous étendons à dix huit heures :

Madame \_\_\_\_\_, née \_\_\_\_\_, née le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_ et y demeurant \_\_\_\_\_

qui nous déclare :

• Le 15 Juin 1978, vers 21 heures, je me trouvais avec  
• mon mari, sur le terrain vague bordant le périphérique \_\_\_\_\_.  
• Nous promenions notre chien, et nous tournions le dos au  
• Magasin CASINO, nous dirigeant vers la rue \_\_\_\_\_.  
• Il faisait encore jour. Malgré cela, nous avons tourné la  
• tête vers le ciel. En effet, une lueur subite et éblouissante  
• s'était tout à coup répandue sur le sol autour de nous.

• C'est alors que j'ai vu une boule de feu. Je ne puis vous  
• donner ni le diamètre, ni la hauteur où celle-ci se trouvait.  
• Cette lueur se déplaçait très rapidement, bien plus vite que  
• des avions. N'étant pas experte en orientation, je ne puis  
• pas vous préciser la direction exacte, mais il est certain  
• que cet engin se dirigeait vers le \_\_\_\_\_. Il a disparu dans les  
• nuages au dessus de \_\_\_\_\_.

...///...

- Cette vision n'a duré que quelques secondes à peine. Je ne
- suis renseignée auprès de personnes de notre connaissance,
- mais aucune n'a apparemment vu ce phénomène. Il faut dire que
- c'était à l'heure du repas.

S.I. Cette boule de feu avait une queue, mais je n'ai vu aucune traînée derrière cette queue.

- Elle avait une couleur orangée, très lumineuse. Je suis
- affirmative, il s'agissait non pas d'un avion ou d'un hélicoptère. En effet, il n'y avait aucun bruit et la vitesse était supérieure à celle d'un avion très rapide. Le sol autour
- de nous n'a été éclairé que l'instant du passage de cet engin. Ce n'était pas une lumière normale, elle était très
- vive et très puissante. Et surtout, il n'y avait aucun
- bruit.

S.I. Je ne puis pas vous dire si mon chien ou les autres animaux dans le voisinage ont eu un comportement anormal.

- N'ayant vu cette boule de feu que le moment du passage sur
- nous, et cela très rapidement, nous n'avons pas eu le
- temps de faire des constatations très approfondies.

Le 19 Juin 1978, à 18 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations )

Nos recherches en vue de découvrir d'éventuels témoins de ce phénomène sont demeurées vaines à ce jour.

Nous avons pris contact avec les responsables de la station météorologique de . Ceux-ci nous ont déclaré qu'il ne pouvait pas s'agir d'un ballon-sonde, ces derniers étant lâchés, journallement, qu'à minuit seulement.

La tour de contrôle et le bureau de piste de l'aérodrome de ont été également consultés. Aucune observation particulière n'a été faite le 15 Juin 1978.

En conséquence, nous avons clôturé le présent procès-verbal le 11 Juin 1978.

L'Adjudant-Chef